



**GAP PAIE**

# **Comment paramétrer une prime bénéficiaire ?**

## Rappel important :

- La prime bénéficiaire s'ajoute au package salarial existant : vous ne pouvez pas remplacer ou convertir une composante salariale existante par la nouvelle prime.
- Le montant de la prime bénéficiaire ne peut pas dépasser 30% de la masse salariale. Tant sur le plan fiscal qu'au niveau parafiscal, l'octroi d'une prime bénéficiaire est soumis à un régime favorable :
- Cotisations sociales du travailleur : 13,07% (pas de cotisations patronales)
- Impôts travailleur sous forme d'une retenue de précompte mobilier : 7% (15% si la prime est octroyée dans le cadre d'un plan d'épargne d'investissement).

Vérifier si les codes « 3XXX – Prime bénéficiaire » et « 5XXX – Taxe 7% sur prime bénéficiaire » ont déjà été créés.

Si non, **créer un code 3XXX**

Libellé : Prime bénéficiaire

Paramétrage :

- **Traitement spécifique** : sélectionner « 357, Mnt Prime Bénéficiaire »
- **DMFA – Rémunération** : sélectionner « PB, Participation aux bénéfices »
- **Traitement** : ne pas cocher « insertion automatique »

**Codes de Prestation**

Clé  
Code 3067

Français Prime bénéficiaire  
Neerlandais  
Allemand  
Anglais

Gestion Valeurs Légende Feuille de Présence

**Impression**  
Bon de paie   
Compte individuel

**Traitement**  
Quantite   
Montant   
Insertion automatique

**Traitement spécifique**  
1 357, Mnt Prime Bénéficiaire  
2  
3  
4

**DMFA**  
Remuneration PB, Participation aux bénéfices  
Précom. Prime(mois)  
Cotis. Pré pensionné

## Créer un code 5XXX

Libellé : Taxe 7% sur prime bénéficiaire

Route du Condé 935  
4031 Angleur

Tél. (04) 361 61 00  
info@gapi.be

www.gapinformatique.be

Paramétrage :

- Onglet Gestion

Traitement : cocher « insertion automatique »

Codes de Prestation

Clé  
Code 5087

Français Taxe 7% sur prime bénéficiaire  
Neerlandais  
Allemand  
Anglais

Gestion Valeurs Légende Feuille de Présence

**Impression**  
Bon de paie   
Compte individuel

**Traitement**  
Quantite   
Montant   
Insertion automatique

**Traitement spécifique**  
1  
2  
3  
4

**DMFA**  
Remuneration  
Fréq.Paiem. Prime(mois)  
Cotis. Prévoyance

- Onglet Valeur

« Montant – Valeur », cliquer sur « modifier l'enregistrement (▲) »

Cliquer sur l'onglet à droite de la ligne


Codes de Prestation

Clé  
Code 5087

Français Taxe 7% sur prime bénéficiaire  
Neerlandais  
Allemand  
Anglais

Gestion Valeurs Légende Feuille de Présence

**Quantité**  
Valeur  
Valeur 2  
Valeur 3  
Code cumul

**Montant**  
Valeur  $-(+3087*0.8693)*0.07$    
Valeur 2

Encodage de la valeur :

$-(+&3XXX*0,8693)*0.07$

Cela correspond à soustraire de l'imposable (montant de la prime bénéficiaire à 100% sous votre code 3XXX – ONSS travailleur de 13.07%) le montant des 7% du précompte mobilier.

Valider l'enregistrement (✓)

## Créer un journal de paie particulier

Pourquoi ? Lorsque l'on calcule une prime bénéficiaire, il ne doit pas y avoir de calcul de cotisation spéciale. Il est donc plus « prudent » de créer et de traiter cette prime sur un journal à part.

Créer un nouveau journal intitulé Prime bénéficiaire

Dans l'onglet « Gestion », ne cocher que « Codes automatiques » et « Pas de Volontariat fiscal ».

Date : introduire la date de début (mois sur lequel vous allez passer la prime bénéficiaire)

The screenshot shows the 'GAP Journaux' application window. The title bar reads 'GAP Journaux'. The main window is divided into several sections:

- Clé:** Code 'G' in a dropdown, and 'PRIME BENEFICIAIRE' in a text field.
- Gestion | Grille:** A yellow box highlights the 'Gestion' sub-section. It includes:
  - Type: Normal (dropdown)
  - Cotisation speciale:
  - Codes automatiques:
  - Acomptes:
  - Allocations Familiales:
  - Pas de Volontariat fiscal:
  - Pas de saisie:
  - Pas de rente:
  - Pas de calcul du Bonus à l'emploi:
  - Pas de calcul Alloc FDREM/ACTIRIS:
  - Forcer Volontariat fiscal du Journal:
  - Pas de calcul Fictif pour saisie:
  - Freq.Paiement: (dropdown)
- Classe:** Statut Onss, Departement, and Groupe (text fields).
- Dates:** A red box highlights the 'Dates' section with 'Debut' 01/12/2022 and 'Fin' 31/12/2022.
- Volontariat fiscal:** A dropdown menu with options like '%, Pourcentage de PP à ajouter au PP légal', 'C, Retrait(-) ou ajout fictif d'un ou plusieurs enfants à c', etc.
- Banque:** (partially visible at the bottom)

Vous pouvez dès à présent constituer vos paies. Vous posez uniquement le montant de la prime en code 3XXX, le code 5XXX (les 7% de taxe) sera généré automatiquement.

Lorsque les paies seront traitées, n'oubliez pas de faire la déclaration (document 273) et le paiement du précompte mobilier au SPF Finances.